



SciencesPo



Appel à projets Paris - NUS 2024

Projets innovants conjoints dans l'enseignement supérieur

La bourse Paris-NUS a été élaborée dans le but de **favoriser de nouvelles collaborations dans l'enseignement supérieur et la recherche entre l'Europe et l'Asie du Sud-Est**. Les appels à projets Paris-NUS ont permis de financer plusieurs initiatives de recherche conjointes comme la mobilité internationale des doctorants et des projets innovants dans l'enseignement supérieur depuis les dix dernières années.

L'objectif des appels à projets est de soutenir des projets interdisciplinaires de **grande qualité** entre partenaires, de promouvoir une coopération de longue durée entre **diverses disciplines** - des sciences de la vie, physiques et de l'ingénieur aux sciences humaines et sociales - et de permettre l'émergence de nouvelles collaborations. **La priorité sera accordée aux projets liés aux transitions environnementales et numériques.**

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ ET SOUMISSION DES CANDIDATURES

L'appel à projets innovants conjoints dans l'enseignement supérieur est ouvert aux membres du corps enseignant de toutes les disciplines. **Les projets doivent être menés conjointement par des enseignants à temps plein de NUS et des partenaires français, car la collaboration doit être interinstitutionnelle.**

Les partenaires français sont l'[Université Paris Cité](#), [Sciences Po](#) et [Inalco](#). Les projets peuvent être bilatéraux (NUS et un partenaire français) ou trilatéraux (NUS, Université Paris Cité et un co-chercheur principal ou une co-chercheuse principale des deux autres partenaires).

Les tiers d'autres institutions sont invités à participer aux activités de recherche liées au projet, mais ils ne peuvent pas être chercheurs principaux ou chercheuses principales ni recevoir de financement direct.

La subvention est destinée à couvrir le développement de projets conjoints innovants dans le domaine de l'éducation qui pourraient être **évolutifs et qui permettront aux institutions impliquées d'établir un partenariat à long terme**. Les frais de déplacement sont éligibles, mais ils doivent rester occasionnels et avoir pour objectif de financer des réunions en présentiel pour les chercheurs principaux ou chercheuses principales ou les étudiants et les étudiantes au cas où cela serait nécessaire pour la réussite du projet conjoint. Les échanges de professeurs sont éligibles.

Les candidatures peuvent inclure, mais ne sont pas limitées à :

- Initiatives visant à améliorer l'enseignement et l'apprentissage en renforçant les capacités numériques dans l'enseignement supérieur
- Initiatives conjointes liées à l'entrepreneuriat étudiant (start-ups, incubateurs, etc.)
- Initiatives liées à la réalité virtuelle, à la réalité augmentée et à la réalité mixte à des fins éducatives.
- Cours en ligne conjoints, MOOC
- Activités organisées dans le cadre d'un programme de double diplôme ou visant à établir un tel programme
- Échanges de professeurs

- Programmes à court terme utilisant la technologie pour l'éducation (cours d'été, formation des cadres, etc.)

Chaque projet sera financé pour deux ans à hauteur de 50 000 € ou 75 000 SGD. La priorité sera donnée aux propositions visant à établir des liens durables entre les partenaires

SOUSSION

Pour postuler, veuillez compléter le formulaire de candidature commun et le soumettre à : Dr. Mariana Losada - mariana@nus.edu.sg avant le 31 mai 2024

En mettant en copie pour information le département d'internationalisation pédagogique et scientifique de l'Université Paris Cité, internationalisation.iro@u-paris.fr

EVALUATION

Un premier examen des candidatures sera effectué par les partenaires afin de vérifier que les candidatures répondent aux exigences mentionnées dans l'appel à candidatures actuel.

Les candidatures sont évaluées séparément de part et d'autre, et les chercheurs principaux et les chercheuses principales peuvent être amenés à présenter leur projet à un comité en ligne. Enfin, les résultats de l'évaluation seront classés par un comité conjoint composé de représentants des institutions partenaires. Un comité de pilotage supervisera la procédure d'évaluation.

La sélection sera basée sur l'excellence académique et les aspects innovants du projet, la qualité de l'équipe et la valeur du partenariat franco-singapourien, la cohérence de la proposition de budget avec le projet, sa contribution aux intérêts académiques plus larges des partenaires, et le potentiel de collaboration future.

Les résultats seront annoncés en juillet. Tous les projets devront démarrer en septembre 2024.

GESTION DE LA SUBVENTION

- Calendrier : Les dépenses liées au projet doivent être réalisées dans les deux ans suivant la date d'attribution. Une prolongation peut être envisagée au cas par cas.

- Rapports d'activité : Les bénéficiaires doivent réaliser un rapport d'activité décrivant les activités pour lesquelles la subvention est utilisée et les progrès réalisés en vue d'obtenir un financement externe pour le projet.

- Remerciements : **Les bénéficiaires sont tenus de mentionner le soutien apporté par la subvention de projet de recherche conjointe dans toute publication ou présentation ainsi que dans le rapport d'activité.** Tous les détails seront indiqués dans la lettre d'acceptation signée par les lauréats ou les lauréates.

- Demande de paiement : le paiement et la gestion financière postérieure à l'attribution de la subvention doivent être gérés par le biais de la pratique existante dans l'institution du chercheur principal, c'est-à-dire que les bénéficiaires des partenaires français suivront les procédures de leur institution. Les bénéficiaires de NUS suivront les règles financières de leur institution.

CONTACTS ET INFORMATIONS

Pour toute question ou information complémentaire relative à l'appel, veuillez contacter :

Mariana LOSADA, directrice du programme Paris-NUS, mariana@nus.edu.sg

Mme Angeline ANG, Bureau du premier vice-président et doyen, NUS, angieang@nus.edu.sg

En mettant en copie pour information le département d'internationalisation pédagogique et scientifique de l'Université Paris Cité, internationalisation.iro@u-paris.fr